

Réponse du Conseil administratif du 5 juin 2025 à la pétition du 3 septembre 2024: «Accès facilité à la piscine des Vernets pour les handicapé-e-s».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-522 au Conseil administratif le 5 février 2025.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif accorde une attention toute particulière à l'accessibilité des infrastructures de la Ville de Genève pour les personnes en situation de handicap.

La politique du Service des sports est de rendre accessible le sport pour tous et toutes et de rendre accessibles les installations sportives pour tous les publics.

Il est vrai que le bâtiment des Vernets présente des restrictions fonctionnelles quant à son accessibilité. Ces restrictions sont dues à l'époque de conception, les années 1960. Il n'était alors guère prêté attention à cette thématique.

Cependant, depuis un certain nombre d'années, tout a été mis en œuvre pour y accueillir au mieux les personnes en situation de handicap. Des vestiaires dédiés leur sont réservés, un treuil leur permet d'accéder au bassin et une plateforme mobile est actionnée par l'eurokey (clé universelle garantissant l'accès exclusif à des installations de l'espace public pour les personnes en situation de handicap). Les gardien-ne-s de bains sont également formé-e-s pour venir en assistance si besoin à chaque personne qui le demande.

Le dispositif en place est conforme aux normes en vigueur et fonctionne de manière satisfaisante. En outre, l'Association Handisport Genève vient s'entraîner régulièrement aux Vernets et n'a émis aucune remarque négative sur l'accessibilité à ces infrastructures.

Cela étant dit, la rénovation de cette infrastructure prévue dans le plan financier d'investissement de la Ville de Genève, dont un crédit de pré-étude est en cours de traitement au Conseil municipal (PR-1673), intégrera à moyen terme davantage l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis